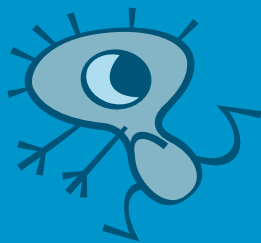


Bye-Bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde et écoles du Québec

Le retour de la coqueluche

QU'EST-CE QUE LA COQUELUCHE?

La coqueluche est une maladie très contagieuse causée par une bactérie. Elle se caractérise par une toux importante et incontrôlable qui peut durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Nous vivons présentement au Québec une recrudescence de cas de coqueluche, laquelle se manifeste habituellement tous les trois à cinq ans. La recrudescence actuelle était attendue, puisque la dernière est survenue en 2019.

EST-CE UNE MALADIE GRAVE?

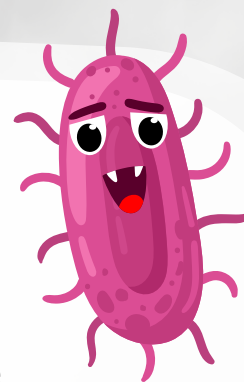
Les bébés de moins de 1 an ont plus de risques de souffrir de complications à la suite de la coqueluche. La majorité des enfants infectés de moins de 6 mois sont hospitalisés. Toutefois, ce sont les enfants de moins de 3 mois qui sont atteints des complications les plus sérieuses. Ils représentent près de la moitié des hospitalisations dues à la coqueluche et la majorité des admissions aux soins intensifs. La presque totalité des décès dus à la coqueluche concerne des enfants de moins de 3 mois. Les décès demeurent néanmoins rares. Depuis

l'introduction de la vaccination chez les personnes enceintes, débutée en 2018, on remarque une diminution des hospitalisations en lien avec cette maladie. La vaccination lors d'une grossesse est efficace pour prévenir la coqueluche chez les bébés. Les bébés de moins de 3 mois sont beaucoup moins à risque de complications si la personne enceinte a été vaccinée au cours de sa grossesse.

La vaccination prévient environ 90 % des hospitalisations et 95 % des décès liés à cette infection chez les enfants de cette catégorie d'âge.

QUI SONT LES PLUS TOUCHÉS ACTUELLEMENT?

La majorité des cas rapportés actuellement sont des jeunes de 10 à 14 ans, surtout des élèves du secondaire. Heureusement, le risque de complication est moindre chez les personnes de ce groupe d'âge lorsqu'elles sont adéquatement vaccinées. La coqueluche continue cependant à infecter des personnes de tout âge, y compris les jeunes enfants et le personnel des services de garde.



QUAND VACCINER?

Le but de la vaccination est de prévenir la coqueluche grave chez les bébés. On vaccine les personnes enceintes entre 26 et 32 semaines pour protéger le bébé à naître, dans ses premiers mois de vie. C'est à ce moment qu'il est le plus à risque. Pour une vaccination complète, les bébés sont vaccinés à l'âge de 2, 4 et 12 mois de vie. Enfin, une dose de rappel avant la rentrée scolaire est administrée pour éviter que les élèves transmettent la coqueluche à un petit frère ou une petite sœur.

LE VACCIN EST-IL EFFICACE?

Le vaccin est efficace pour éviter les complications graves de la coqueluche. La vaccination cible surtout les jeunes enfants (qui peuvent développer une maladie grave) et les personnes enceintes, pour protéger leur bébé à naître. Cependant, la protection ne dure que quelques années; le vaccin ne permet pas de prévenir la coqueluche de façon pérenne. Une personne qui a reçu le vaccin peut donc attraper la coqueluche plus tard au cours de sa vie. Les symptômes de la maladie seront cependant atténués.

D'ailleurs, actuellement, malgré la recrudescence de la maladie, on observe très peu de cas graves nécessitant une hospitalisation.

COMMENT AVOIR ACCÈS À LA VACCINATION?

La vaccination contre la coqueluche est gratuite au Québec. Pour savoir si votre vaccination ou celle de votre enfant est complète, ou pour prendre un rendez-vous pour obtenir le vaccin, consulter le [Programme québécois d'immunisation](#).

DOIT-ON EXCLURE L'ENFANT OU LE PERSONNEL DU MILIEU DE GARDE?

Les enfants fréquentant les services de garde ainsi que les membres du personnel qui reçoivent un diagnostic de

coqueluche ne doivent pas fréquenter le milieu jusqu'à ce que se présente la première des situations suivantes :

- Jusqu'à 5 jours après le début d'une antibiothérapie; OU
- Jusqu'à 3 semaines après l'apparition de la toux, lorsque la personne n'est pas traitée avec une antibiothérapie.

Pour plus d'information concernant les bonnes pratiques et les mesures d'hygiène à adopter, consultez les sections suivantes du *Guide d'intervention – Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec* :

- [Nettoyage et désinfection](#)
- [Hygiène des mains](#)
- [Hygiène respiratoire](#)

À RETENIR

- Ce sont les bébés de moins d'un an qui risquent le plus de faire une coqueluche grave et d'être hospitalisés. L'un des objectifs des interventions de la santé publique et, notamment, de la vaccination est de protéger ces enfants particulièrement vulnérables.
- Les personnes enceintes doivent se faire vacciner contre la coqueluche à partir de 26 semaines de grossesse. C'est un moyen très efficace de prévenir la coqueluche chez le bébé à naître.
- Les parents de jeunes enfants doivent suivre le calendrier de vaccination. Les premières doses contre la coqueluche sont données à 2, 4 et 12 mois de vie.
- La coqueluche continuera d'affecter la population en moyenne tous les quatre ans. La vaccination (notamment celle des personnes enceintes) constitue le meilleur rempart pour protéger la population à risque et limiter les complications graves.
- En cas de diagnostic de coqueluche, il faut éviter de côtoyer la clientèle vulnérable, soit les personnes enceintes et les bébés de moins d'un an.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- [Coqueluche](#) (Québec.ca)

La fièvre chez l'enfant : ce qu'il faut savoir

QU'EST-CE QUE C'EST?

Une personne fait de la fièvre quand la température de son corps est trop élevée. Il est fréquent de faire de la fièvre quand on est malade. La plupart du temps, cela signifie que le corps se bat contre une infection.

COMMENT SAVOIR SI UN ENFANT A DE LA FIÈVRE?

Il existe plusieurs façons de prendre la température d'un enfant :

- Dans le rectum (température rectale)
- Dans la bouche (température buccale)
- Sous le bras (température axillaire)

Certaines méthodes **ne sont pas recommandées**, car elles sont moins fiables :

- Dans l'oreille (température tympanique)
- Sur le front (température frontale)
- Sur l'artère temporale (sur le côté du front)

VALEURS DE FIÈVRE SELON L'ÂGE ET LA MÉTHODE RECOMMANDÉE

L'enfant de moins de 3 mois a de la fièvre si sa température rectale est plus élevée que 38,0 °C. La prise de la température rectale est toujours à privilégier chez les moins de 3 mois.

Pour un enfant de 3 mois et plus, la valeur à partir de laquelle il y a présence de fièvre varie selon la méthode utilisée. Le tableau suivant indique les degrés de température qui signalent la présence de fièvre.

Âge	Méthode recommandée	Valeurs en degrés Celsius (°C) et Fahrenheit (°F)
3 mois à 5 ans	Rectale Axillaire (aisselle)	38,5 °C et plus ou 101,3 °F et plus 37,5 °C et plus ou 99,5 °F et plus
Plus de 5 ans	Orale Axillaire (aisselle)	38 °C et plus ou 100,4 °F et plus 37,5 °C et plus ou 99,5 °F et plus

Pour plus de détails sur les façons de prendre la température, consultez le [Protocole pour l'administration d'acétaminophène en cas de fièvre dans les services de garde éducatifs à l'enfance](#). Ce protocole a été mis à jour en 2025.

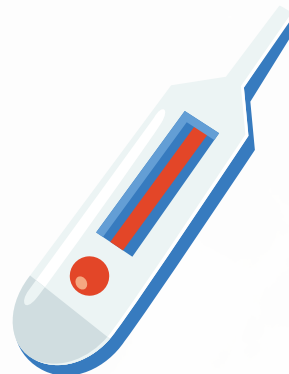
La section [fièvre](#) du chapitre 5 dans le [Guide d'intervention – Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec](#) contient également des informations à ce sujet.

QUOI FAIRE SI UN ENFANT A DE LA FIÈVRE DANS LE MILIEU DE GARDE?

L'enfant fiévreux pourrait aussi présenter d'autres symptômes. Si l'enfant a de la fièvre et que celle-ci s'accompagne de diarrhée, de boutons sur la peau ou d'autres symptômes qui laissent croire qu'il pourrait être plus gravement malade (ex. : l'enfant est irritable, très faible ou incapable de participer aux activités), il doit retourner à la maison.

Pour un enfant qui a de la fièvre, les recommandations sont différentes selon l'âge :

- Moins de 3 mois :
 - Prévenir immédiatement le parent et lui demander de venir chercher l'enfant.
- 3 mois ou plus :
 - Informer le parent de l'état de l'enfant;
 - Si un parent y a consenti par écrit, administrer de l'acétaminophène conformément à la dose indiquée au [Protocole pour l'administration d'acétaminophène en cas de fièvre dans les services de garde éducatifs à l'enfance](#);



- Reprendre la température de l'enfant après 60 minutes, ou plus tôt, si son état général semble se détériorer;
- Si l'enfant a encore de la fièvre ou si son état général ne lui permet pas de suivre les activités de son groupe, l'exclure du service de garde et demander au parent de venir le chercher. Si on ne peut pas le joindre, appeler les personnes désignées en cas d'urgence. Si ces dernières ne peuvent être jointes non plus, conduire l'enfant à l'urgence d'un centre hospitalier.

Dans tous les cas, il est recommandé de bien hydrater l'enfant (le faire boire souvent), de surveiller son état général et de l'habiller légèrement et confortablement.

Il faut aussi noter qu'un enfant qui a de la fièvre avant de se présenter au service de garde devrait rester à la maison. Un enfant exclu du milieu pour de la fièvre peut retourner dans le milieu lorsque celle-ci a cessé et que son état de santé lui permet de participer aux activités du groupe.

La publication [Critères d'exclusion d'un enfant d'un milieu de garde ou d'un milieu scolaire](#) peut guider les éducatrices et les éducateurs quant à la décision d'exclure temporairement un enfant du milieu, en fonction de ses symptômes.

Enfin, dans toutes les situations, il est recommandé de faire souvent une hygiène des mains. Si l'enfant a des symptômes de maladies respiratoires infectieuses, il est recommandé à l'adulte qui s'en occupe de porter un masque.

Qu'est-ce que l'acétaminophène?

L'acétaminophène est un médicament qui aide à diminuer la douleur et/ou la fièvre. On le connaît mieux sous les noms de marques Tempra^{mc} ou Tylenol^{mc}. Pour l'administrer aux enfants dans un service de garde, il faut avoir l'autorisation écrite d'un parent et se référer au [Protocole pour l'administration d'acétaminophène en cas de fièvre dans les services de garde éducatifs à l'enfance](#), qui a récemment été mis à jour.



SOURCES :

[Protocole pour l'administration d'acétaminophène en cas de fièvre dans les services de garde éducatifs à l'enfance](#) (Québec.ca)

[Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec](#) (CPISEQ)

[Services de garde éducatifs à l'enfance dans le contexte d'infections respiratoires, incluant la COVID-19](#) (Québec.ca)

[Critères d'exclusion d'un enfant d'un milieu de garde ou d'un milieu scolaire](#) (MSSS)

Protégez les petits :

Le Guide d'intervention – Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec

Bienvenue dans le monde passionnant du [Guide d'intervention – Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec](#)! Ce guide est un allié incontournable pour garder nos petits bouts de chou en bonne santé. Comme précisé sur sa [page d'accueil](#) ainsi que dans la section [Introduction et avertissement au lecteur](#), il a été créé spécialement pour les professionnels de la santé qui interviennent auprès des services de garde et des écoles. Il contient néanmoins une foule d'informations pratiques pour les services de garde, notamment dans les chapitres 1 à 4, remplis de conseils sur les meilleures mesures de prévention et de contrôle des infections.

Les chapitres 5, 6 et 7 se concentrent sur la prévention et le contrôle des maladies infectieuses, et sont **exclusivement destinés aux professionnels de la santé**. Les informations qu'ils contiennent visent à soutenir ceux-ci dans leurs interventions en fonction de différents facteurs, notamment s'ils doivent composer avec une maladie à déclaration obligatoire (MADO). Les services de garde peuvent toutefois consulter ces chapitres à titre informatif, tout en gardant en tête que ces informations ne devraient pas être utilisées sans le coup de main de ces professionnels avisés!

QUOI DE NOUVEAU DANS LE GUIDE?

Le Comité de prévention et de contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec (CPISEQ) poursuit la mise à jour continue de son [Guide d'intervention](#).

Parmi les principales nouveautés, de nombreux hyperliens ont été ajoutés pour une navigation plus intuitive. Voici d'autres mises à jour récentes :

- Le chapitre 2, sur la transmission des infections, intègre maintenant des ressources externes pertinentes, incluant un [répertoire d'information sur les agents pathogènes](#).
- Le chapitre 3 propose un [outil](#) d'aide à la décision quant à l'exclusion d'un enfant présentant des symptômes.

Restez sur la bonne voie! Message important concernant l'outil d'aide à la décision quant à l'exclusion d'un enfant présentant des symptômes

Pour que tout fonctionne bien et que les microbes restent à distance, il est recommandé de bien suivre les consignes de [l'outil d'aide à la décision quant à l'exclusion d'un enfant présentant des symptômes](#). Ces règles sont basées sur des données scientifiques solides et garantissent que nous agissons de manière cohérente et uniforme. Travaillons ensemble à assurer la santé et la sécurité des enfants et du personnel.

- Le chapitre 4 a été enrichi d'une section sur [l'hygiène et l'étiquette respiratoires](#), et des [ressources](#) pour le Programme québécois de brossage supervisé des dents avec un dentifrice fluoré en service de garde éducatif à l'enfance et à l'école primaire ont été ajoutées.
- Le chapitre 5 revoit les critères liés à la [fièvre](#) et le chapitre 6 inclut des mises à jour sur six syndromes cliniques, dont la conjonctivite infectieuse, la gastro-entérite infectieuse et le rhume et SAG.
- Une nouvelle section sur la [COVID-19](#) a été ajoutée au chapitre 7, et les sections sur la coqueluche et l'Escherichia coli entérohémorragique ont été révisées. Plusieurs autres sections de ce chapitre seront bientôt publiées.
- Enfin, des consignes spécifiques pour gérer les éclosions ont été ajoutées à [l'annexe 3 : Calendrier d'entretien proposé dans les services de garde](#) du Guide.

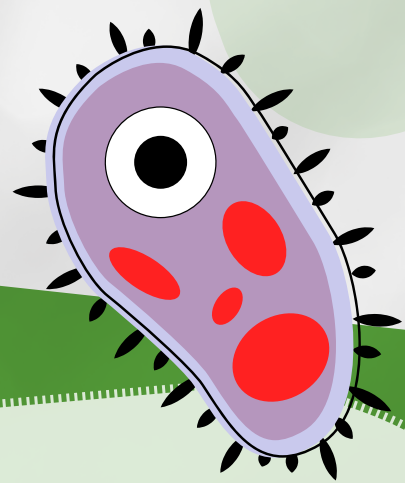
Ces modifications visent à rendre le Guide plus complet et accessible, en renforçant les mesures de prévention des infections dans les services de garde éducatifs à l'enfance du Québec.

Nous vous souhaitons bonne lecture!

Bye-Bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde et écoles du Québec



Pour toute question sur la santé, communiquez avec Info-Santé 811.

LE RETOUR DE LA COQUELUCHE

RÉDACTION :

*Valérie Gagnon, infirmière clinicienne, conseillère
en maladies infectieuses*

Direction de santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent

LA FIÈVRE CHEZ L'ENFANT : CE QU'IL FAUT SAVOIR

RÉDACTION :

Alexandre Duguay, infirmier clinicien

Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

COLLABORATION :

*Caroline Authier, conseillère en prévention et contrôle des
infections,*

Direction générale adjointe de la protection de santé
publique du MSSS

*Catherine Dufresne, infirmière clinicienne, prévention
et contrôle des infections*

CHUL et Centre mère-enfant Soleil du CHU de Québec-
Université Laval

Majorie Lavoie, médecin-conseil,

Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Rachel Pagé, infirmière clinicienne,

Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Renée Paré, médecin-conseil,

Direction générale adjointe de la protection de la santé
publique du MSSS

*Silvana Perna, infirmière clinicienne spécialisée,
prévention et contrôle des infections*

Direction générale adjointe de la protection de santé
publique du MSSS

Marie-José Raymond, conseillère en développement

Direction du soutien à la conformité et à la qualité
Ministère de la Famille

QUOI DE NOUVEAU DANS LE GUIDE?

RÉDACTION :

*Silvana Perna, infirmière clinicienne spécialisée,
prévention et contrôle des infections,*

Direction générale adjointe de la protection de santé
publique du MSSS

PRODUCTION, RÉVISION LINGUISTIQUE ET GRAPHISME

Ministère de la Famille

DIFFUSION

Ministère de la Famille

Le contenu de ce bulletin est également disponible
sur Quebec.ca.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Ministère de la Famille

600, rue Fullum

Montréal (Québec) H2K 4S7

Courriel : bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN : 1481-4471

© Gouvernement du Québec